



De l'incertaine rencontre entre scientifiques et gestionnaires et de l'importance des réseaux

Luce GOUDEDRANCHE¹, Jean-Louis GIGNON²

1. CETMEF – DELCE – Technopôle Brest Iroise – 29280 Plouzané, France.

Luce.Goudedranche@developpement-durable.gouv.fr

2. IFREMER – DEM – Centre de Brest – 29280 Plouzané, France.

Résumé :

La mer et le littoral représentent un enjeu majeur pour le futur (DATAR, 2004). Recelant de nombreuses richesses et potentialités ces espaces attirent de nombreuses convoitises. Aussi de nombreuses études font état d'une situation se dégradant et appellent à penser l'avenir du littoral différemment.

Cependant si gérer c'est anticiper (WEBER & BAILLY, 1993) pour le couple de gestionnaires technicien/acteur politique, les contraintes quotidiennes laissent peu de place aux réflexions prospectives et moins encore quand celles-ci doivent bousculer les tendances actuelles d'évolution. De plus, tant sur l'espace maritime qu'à l'interface terre/mer, les acteurs publics insistent sur leurs difficultés à appréhender les questions littorales, difficultés identifiées comme liées à un manque de connaissances de ce territoire particulier (GIGNON & GOUDEDRANCHE, 2007). La contribution de la recherche apparaît donc comme essentielle à la définition d'une nouvelle politique publique, à la fois pour mieux visualiser l'état du littoral et évaluer les conséquences des activités anthropiques que pour mieux gérer les pressions et les risques. Cette interpellation de la science pour construire de nouveaux référentiels et gérer autrement, est d'autant plus nécessaire pour les territoires littoraux qu'ils doivent prendre en considération de façon pionnière diverses évolutions sociétales et que les incertitudes sont fortes (REY-VALETTE & LAFON, 2009). Cependant au regard du fonctionnement actuel et des singularités de la recherche en France où les contraintes d'évaluation académiques ne laissent que peu de place à la participation à des dispositifs sociaux ou sociopolitiques (VALARIE, 2005), ce dialogue chercheurs/gestionnaires reste très embryonnaire. Par ailleurs, quand cette mise en discussion des questions scientifiques et techniques auprès des non spécialistes se met en place, elle est le plus souvent menée par des bureaux d'études qui endossent alors ce rôle d'intermédiaire mais qui, régis par les lois du marché, ne peuvent totalement assumer ce rôle de transcripteur/médiateur et elle n'intègre que très partiellement les savoirs et les interrogations des acteurs de la société civile.

Si un autre avenir est souhaité pour les territoires maritimes et littoraux, le rôle des scientifiques ne peut donc se réduire à une fonction d'alerte et passer seulement par le

développement de la communication sur les résultats (colloques scientifiques ...) (BERSANI, 2009), cette évolution nécessite une adaptation des méthodologies et des postures de la recherche scientifique et de l'engagement des chercheurs allant du partage de la formulation des hypothèses à la mise en discussion des résultats et de leurs lacunes (LATOURE, 1991).

A partir de 2005 en France, la conjonction de différentes initiatives et en particulier la mise en oeuvre d'un appel à projet consacré à la gestion intégrée du littoral, va contribuer à diffuser ces réflexions et permettre la construction de tentatives pour développer à la fois ces nouvelles proximités entre gestionnaires et chercheurs et une recherche pluridisciplinaire.

Cependant les suivis et bilans de ces programmes (GAIGNON & GOUDEDRANCHE, 2008 ; LAFON & GAIGNON, 2008) font apparaître qu'en matière d'intégration des savoirs, les résultats restent limités (peu d'investissement des territoires lauréats de l'appel à projet de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT, site web) sur ce thème, difficultés à formaliser des projets de recherche conjoints, organisation de rencontres gestionnaires/scientifiques ajournée ...). Malgré la diffusion des concepts de gestion intégrée et de co-construction, l'intérêt et la bonne volonté d'un certain nombre d'acteurs ainsi que les expérimentations tentées, force est de constater qu'il reste difficile de transcender le clivage traditionnel entre gestionnaires et communauté scientifique.

Au regard de ces expériences, la constitution de collectifs hybrides, traduisant un véritable partenariat entre acteurs et chercheurs et seule à même de définir des questions de recherche communes et issues des préoccupations et des connaissances des uns et des autres ainsi qu'une méthodologie de mise oeuvre conjointe (CALLON, 2001), se heurte aujourd'hui à 2 obstacles majeurs : une question d'identité et une question d'intérêt.

La question d'identité est sans doute la plus difficile à problématiser. En même temps que la mer et le littoral, longtemps ignorés, devenaient un espace de spécialisation, de nouveaux acteurs faisaient irruption face aux gestionnaires traditionnels : l'Etat et les professionnels. Au nombre de ces nouveaux partenaires figurent la société civile et les collectivités territoriales et en particulier les régions mais aussi les scientifiques. L'arrivée de ces nouvelles parties prenantes, parallèlement au fait que les acteurs habituels étaient confrontés à de profondes mutations, amènent chacun des partenaires potentiels à repenser son « existence » sur cet espace y compris les chercheurs entre autres parce qu'ils sont sollicités pour s'impliquer différemment. Tant que cette problématique d'identité ne sera pas stabilisée, la question peut régulièrement ressurgir de différentes manières et entraîner la défection de l'un ou l'autre des acteurs. Aussi un partenariat producteur d'un nouveau savoir co-construit et offrant une nouvelle vision pour le littoral ne peut se mettre en place. Cette stabilité ne peut se décréter, en particulier sur le long terme et nous pouvons noter qu'en la matière, les évolutions sont

encore en cours.

L'autre question, régulièrement évoquée est celle de l'intérêt et en particulier celui des chercheurs. La seule évaluation qui compte au demeurant est celle de leur pairs à l'intérieur d'une même communauté qui par ailleurs tend de plus en plus à se spécialiser, les motivations qui pourraient inciter certains chercheurs à s'investir dans ce type de démarche sont encore à construire et à conforter. On observe cependant que dans un contexte territorialisé (l'échelon régional semble plus particulièrement porteur d'avenir en ce domaine) et incitatif (appel à projet ou programme de recherche dédiés), les postures peuvent évoluer. Ces changements restent cependant fragiles et ont du mal à se pérenniser au delà du temps de l'expérimentation ou du projet.

Si les épreuves de construction de l'identité et de l'intérêt des acteurs ne sont pas les seules étapes à franchir pour arriver à un partenariat source de co-construction de nouvelles connaissances et d'une prospective pour le littoral (AUDOUX-LEMOINE, 2009), elles restent essentielles pour développer sur du long terme de nouvelles actions collectives.

Dans ce contexte de « bousculement », et compte tenu des fragilités actuelles sur les identité et intérêt, aucun partenaire ne pourra seul jouer le rôle de « leader » nécessaire pour initier cette évolution collective des partenaires (FONTENELLE, 2009), et un apprentissage commun paraît incontournable.

Le développement de réseaux regroupant gestionnaires et scientifiques, à différentes échelles (locale, régionale, nationale) est en cours depuis quelques années (Réseau Français de Recherche Côtière, Réseau Littoral Aquitain, réseau EUCC...). Il peut être le cadre de construction de cet apprentissage, sous réserve :

- qu'ils ne fassent pas l'impasse sur ces questions d'identité et d'intérêt,
- qu'ils donnent matière aux acteurs et plus particulièrement aux scientifiques à la fois pour expérimenter et pour avoir un retour réflexif de ces nouveaux processus,
- qu'ils soient inter-connectés.

Enfin la science du littoral restant en France encore en devenir (BARRON-YELLES, 2005), ces réseaux peuvent contribuer à l'enrichir et à créer ces cadres qui permettront à la fonction de traduction des scientifiques d'être mieux reconnue.

Références bibliographiques

AUDOUX-LEMOINE C. (2009). *Chercheurs et acteurs associatifs, partenaires de recherche: vers une (re)connaissance mutuelle?* Fondation Sciences Citoyennes, 3 p.

BARON-YELLES N. (2005). *Enjeux d'avenir pour le littoral. Des apports identifiés par le recherche.* Agir Ensemble pour le littoral. Documentation Française, pp 57-62.

BERSANI C. (2009). *Vers une nouvelle gouvernance de la mer et du littoral : la prospective, soutien de la relation science et société.* Agir Ensemble pour le littoral, Documentation Française, pp 9-19.

- CALLON M. (2001). *Des différents formes de la démocratie technique*. Les cahiers de la sécurité intérieure, n° 38, pp 37-55.
- DATAR (2004). *Construire ensemble un développement équilibré du littoral*. 155 p.
- DIACT (site web). <http://www.diact.gouv.fr/>
- GAIGNON J.L., GOUDEDRANCHE L. (2007). *Résultats de la première enquête- suivi accompagnements des projets GIZC-DIACT/Sgmer*. Plaquette de présentation des résultats, 12 p.
- GAIGNON J.L., GOUDEDRANCHE L. (2008). *Analyses et enseignements d'expériences de GIZC menées par des collectivités locales*. Plaquette de présentation. 6 p.
- FONTENELLE G. (2009). *Émergence d'une action collective*. Communication RFRC, Lorient.
- LAFON X., GAIGNON J.L. (2008). *Bilan Colloque LITEAU – Avril 2008 Oléron*. 6 p.
- LATOURE B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes*. La découverte, Paris.
- REY-VALETTE H., LAFON X. (2009). *La gestion intégrée des zones côtières – construction de nouveaux référentiels pour la gestion du littoral*. Agir Ensemble pour le littoral, Documentation Française, pp 21-31.
- VALARIE P. (2005). *Le point de vue d'un politiste sur la prospective du littoral. Quels leviers et quelles modalités*. Agir Ensemble pour le littoral, Documentation Française, pp 285-290.
- WEBER J., BAILLY D. (1993). *Prévoir, c'est gouverner*. Nature, Sciences et Sociétés, pp 59-64.